



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 22

Dont pouvoirs : 3

Votes pour : 22

Votes contre : 0

Abstentions : 3

Date de la convocation : 14/06/2023

Date d'affichage : 23/06/2023

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

22 JUIN 2023

L'an **deux mil vingt trois, le vingt juin, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : M. Kees WIELENGA, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Charles ROUGER, M. Thierry CAUSSE, M. Sébastien AMOUROUX.

Procurations : M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Nicole GIMENEZ, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-068**

Domaine : 1.4 - Autres types de contrats

OBJET : CENTRE TECHNIQUE DE PROPLETE URBAINE: Achat d'une laveuse compacte électrique via l'Union des Groupements d'Achat Public (UGAP).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 en date du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret d'application n°2016-360 en date du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Considérant que la Commune s'est portée acquéreur d'une balayeuse de marque RAVO de type C530 en date du 26 mars 2001 ;

Considérant que l'entretien de la voirie nécessite un entretien mécanisé, que la propreté est un facteur déterminant de la qualité de vie, que le matériel actuel du fait de sa vétusté ne permet pas un nettoyage correct ;

Considérant qu'il convient de procéder au renouvellement de la balayeuse de Marque RAVO par un véhicule plus moderne, remplissant les conditions de protection de l'environnement ;

Les marchés sont notifiés, les produits et les services sont immédiatement disponibles

Toute l'offre de l'UGAP est issue d'appels d'offres européens. Pour l'acheteur public

Il est proposé d'acquérir ce nouveau véhicule via l'UGAP, centrale d'achat qui est soumise au Code des marchés publics et en particulier aux obligations en matière de publicité et de mise en concurrence ;

En recourant à la centrale d'achat public, l'acheteur public est dispensé de telles procédures quel que soit le montant de son achat, la commande est immédiate et facilitée.

L'UGAP propose à la commune d'acquérir une laveuse compacte électrique non articulée Tenax Electra 2.0 hydro référencée constructeur :O-P01C01X001-TB1-L11P1C00P0001. Cette laveuse électrique assure jusqu'à 10 heures d'autonomie, elle effectue par des lavages à haute pression la désinfection des centres historiques, des zones piétonnes, des pistes cyclables et, de manière générale, des environnements intérieurs et extérieurs de petites et moyennes dimensions.

M. Le Président propose au conseil municipal:

1. D'autoriser l'achat de la laveuse compacte électrique avec accessoires pour un montant HT de 132 262.13€ soit 158 714.57€TTC.
2. D'imputer la dépense en section d'investissement du BP 2023 de la commune de Quillan.
3. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 22 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

La secrétaire de séance,

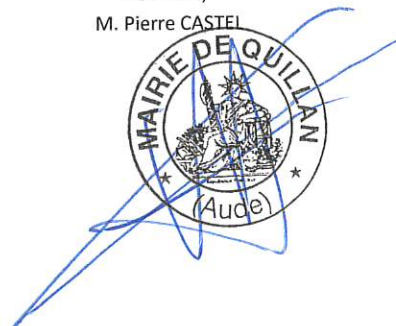
Mme Nadia PARACHINI.



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2023-068**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-06-22T16-32-43.00 (MI245886309)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20230622-2023-068-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** CENTRE TECHNIQUE DE PROPLETE URBAINE: achat d'une laveuse compacte électrique via l'Union des Groupements Public (UGAP).**Date de décision :** Jun 22, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique
1.4. Autres types de contrats**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2023-068.PDF](#)**Préparé**Date **22/06/23** à **16:32**Par **JORDAN Edouard****Transmis**Date **22/06/23** à **16:32**Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**Date **22/06/23** à **16:39**